

Approche pansociétale: Partenariats pour la réalisation du Programme 2030

Bien que la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 relève principalement de la responsabilité des gouvernements, l'ampleur et l'ambition de ce programme exigent des contributions de toutes les parties prenantes de la société, dont notamment les parlementaires, les citoyens, les organisations de la société civile, le secteur privé, le milieu universitaire et les médias. Fondée sur un examen des bonnes pratiques émergent du monde entier, la présente note d'information contient une série de recommandations sur les façons dont les gouvernements peuvent soutenir l'établissement de partenariats multipartites et promouvoir une approche pansociétale de la mise en œuvre du Programme 2030.

Principaux messages

- L'inclusion d'acteurs non étatiques dans les mécanismes formels de gouvernance est une nouvelle pratique courante qui soutient les partenariats multipartites pour la mise en œuvre du Programme 2030. Les gouvernements doivent faire preuve d'un plus grand leadership afin d'assurer un environnement favorable aux partenariats par le biais de politiques et de programmes.
- Les gouvernements devraient établir des plans pour promouvoir une approche pansociétale de la mise en œuvre du Programme 2030 qui identifient, soutiennent et coordonnent les contributions des diverses parties prenantes, qui établissent des mécanismes d'engagement multipartite et qui soutiennent des partenariats multipartites, notamment en termes de financement et de renforcement des capacités.
- Les gouvernements devraient encourager les partenariats multipartites inclusifs et efficaces qui intègrent les éléments transformateurs du Programme 2030, comme le fait de ne laisser personne de côté, les approches intégrées et indivisibles du développement durable, l'équité intergénérationnelle et le progrès à l'intérieur des limites planétaires.



La présente note d'information fait partie de la série de documents sur les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030 produits par le British Columbia Council for International Cooperation (BCCIC) et le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCI) et financé en partie par le Gouvernement du Canada par le Programme des objectifs de développement durable.

Produit en collaboration avec



Introduction

En 2015, des dirigeants de différents pays ont adopté le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) (Programme 2030) des Nations Unies. Le Programme 2030, qui présente 17 objectifs de développement durable (ODD), comprend un plan de transformation pour les personnes et la planète. Il vise à promouvoir une prospérité partagée, la durabilité de l'environnement et des progrès en matière de développement durable qui ne laissent personne de côté. Pour concrétiser le Programme 2030, il faut adopter une approche pansociétale. Les gouvernements, les citoyens, les organisations de la société civile, le milieu universitaire et le secteur privé ont tous des rôles à jouer pour contribuer à la réalisation des résultats du développement durable.

Près de quatre ans après l'adoption du Programme 2030, bien des pays ont mis en place des éléments de base pour assurer sa mise en œuvre, comme le montre l'examen des rapports transmis par les gouvernements au [Forum politique de haut niveau sur le développement durable des Nations Unies](#) en 2016, en 2017 et en 2018. De nombreux pays ont intégré les ODD dans des cadres stratégiques. Des mécanismes institutionnels et de gouvernance ont été établis pour suivre et évaluer les progrès de sa mise en œuvre. Des partenariats intersectoriels et des systèmes de suivi et d'évaluation sont en train de voir le jour. Les pays ne progressent toutefois pas à la même vitesse, et ce concernant plus particulièrement la mesure dans laquelle les pays ont localisé la mise en œuvre du Programme 2030, intégré les éléments de transformation de celui-ci dans les politiques et les pratiques, et créé des environnements favorables aux contributions pansociétales du développement durable.

Une coordination efficace est également essentielle pour éviter les duplications d'efforts et pour promouvoir les synergies. Les partenariats peuvent être mis à profit pour favoriser l'innovation, les approches intégrées, la solidarité et l'inclusion, ainsi que les actions visant à ne laisser personne de côté. Les gouvernements facilitent l'instauration d'environnements favorable aux partenariats, notamment à travers l'établissement de cadres stratégiques favorables, le recensement des efforts déployés par les parties prenantes de l'ensemble de la société, le partage d'information, un engagement multipartite continu et des initiatives favorisant les contributions collectives au développement durable.

La présente note d'information décrit dans les grandes lignes les normes émergentes et les bonnes pratiques relatives à

l'établissement de mécanismes pouvant assurer l'engagement multipartite de la mise en œuvre du Programme 2030. Elle prend appui sur l'évaluation des [rapports d'examen national volontaire \(ENV\)](#) soumis au Forum politique de haut niveau par différents pays pour la période allant de 2016 à 2018. Collectivement, les rapports d'ENV sont des éléments clés pour suivre et évaluer à l'échelle internationale la mise en œuvre du Programme 2030. Des entrevues ont aussi été réalisées auprès de 22 organisations de la société civile provenant de 16 pays dans le but de valider les renseignements présentés dans les rapports d'ENV. La présente note donne un aperçu des normes émergentes et des bonnes pratiques, ainsi que des recommandations sur les façons dont les gouvernements peuvent améliorer leurs efforts. Elle contient aussi une annexe présentant des renseignements détaillés sur les bonnes pratiques incluses dans la note, qui servira de ressource utile aux gouvernements et aux autres parties prenantes souhaitant adopter et promouvoir les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030.

Qu'est-ce qu'une bonne pratique?

ÉLÉMENTS TRANSFORMATEURS DU PROGRAMME 2030

Une bonne pratique est une activité ou une approche qui intègre un ou plusieurs éléments transformateurs du Programme 2030. Ce programme est basé sur les droits de la personne et met l'accent sur l'inclusion et le changement pour les plus pauvres et les plus vulnérables en faisant la promotion de leur dignité inhérente et des droits de la personne par le biais d'efforts visant à ne laisser personne de côté. Les efforts sont guidés par les principes d'inclusion, de solidarité et de participation. Le Programme 2030 est universel au sens où il s'applique à tous les pays et à tous les individus. Les piliers économiques, sociaux et environnementaux de ce programme sont tous d'égale importance et les ODD y sont intégrés et indivisibles – les réalisations, sous un seul et même objectif, sont liées aux progrès accomplis sous d'autres. La mise en œuvre du programme doit respecter les limites planétaires et la responsabilité intergénérationnelle tout en reconnaissant la nécessité de protéger les ressources de la planète maintenant et pour les générations à venir. Il est important de noter qu'une bonne pratique respecte aussi la nature ambitieuse du Programme 2030 et va au-delà des pratiques normales ou des méthodes courantes. Enfin, le Programme 2030 est fondé sur des engagements à la transparence et à la reddition de comptes.

-  **APPROCHE BASÉE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE**
-  **NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ**
-  **INTÉGRÉS ET INDIVISIBLES**
-  **INCLUSIVITÉ ET PARTICIPATION**
-  **PROGRÈS ET LIMITES PLANÉTAIRES**
-  **RESPONSABILITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE**
-  **UN PROGRAMME AMBITIEUX**
-  **TRANSPARENCE ET REDDITION DE COMPTES**

 **UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU PARTENARIAT**

Les bonnes pratiques consistent à établir des cadres juridiques et politiques permettant aux parties prenantes de s’organiser et de créer des partenariats tant sectoriels qu’intersectoriels. Le rétrécissement de l’espace de la société civile dans le monde entier donne un rôle particulièrement important à la question des cadres juridiques et politiques au sein de l’approche pansociétale de la mise en œuvre du Programme 2030. Un environnement favorable au partenariat se caractérise par un leadership gouvernemental et par la coordination des efforts pour renforcer les synergies tout en respectant l’autonomie et l’initiative des différents acteurs.

 **ESPACE DE COLLABORATION**

Comme indiqué dans la note d’information de cette série portant sur l’engagement multipartite, les bonnes pratiques en matière d’engagement multipartite favorisent les partenariats, notamment par l’utilisation d’approches fondées sur des principes qui garantissent l’ouverture et l’inclusivité et assurent une base pour des échanges continus. Les gouvernements ont un rôle à jouer pour

faciliter les échanges tant sectoriels qu’intersectoriels, y compris par le biais de possibilités d’engagement, hors ligne et en ligne, aux formes institutionnalisées et ponctuelles. Une bonne pratique consiste à réunir diverses parties prenantes pour établir des relations, instaurer la confiance et identifier les possibilités de collaboration.

 **APPUI AU PARTENARIAT**

Les bonnes pratiques consistent à investir dans des partenariats qui favorisent l’impact collectif tant sectoriel qu’intersectoriel, conformément aux éléments transformateurs du Programme 2030. Il s’agit de savoir quand entrer directement en partenariat et quand devoir jouer plus un rôle de facilitation pour établir des partenariats entre d’autres acteurs. Les bonnes pratiques consistent également à établir des partenariats selon des approches bien établies en vue d’un partenariat efficace, telles que celles consistant à assurer la convergence des intérêts, à définir ensemble les problèmes et formuler ensemble des solutions, à établir les rôles et responsabilités, ainsi qu’à développer des systèmes de communication, de transparence et de reddition mutuelle de comptes. Enfin, la bonne pratique consiste à comprendre les problèmes de capacité auxquels font face diverses parties prenantes lors de la mise en place de partenariat efficace dans le cadre du Programme 2030, mais elle consiste aussi à travailler avec ces mêmes parties prenantes pour s’assurer qu’elles possèdent les compétences nécessaires pour collaborer efficacement.

UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU PARTENARIAT <ul style="list-style-type: none"> Promotion de partenariat législation et politiques Leadership gouvernemental et coordination
ESPACE DE COLLABORATION <ul style="list-style-type: none"> Mécanismes d’engagement multipartite institutionnalisés et ponctuels Échanges réguliers et partage d’information hors ligne et en ligne Courtage
APPUI AU PARTENARIAT <ul style="list-style-type: none"> Ressources financières et humaines Développement des capacités

Pratiques courantes

Selon l’examen qu’a entrepris la société civile sur les rapports d’ENV soumis au Forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2017 et 2018, il est pratique courante que les gouvernements fassent référence aux contributions des acteurs non étatiques à la mise en œuvre du programme 2030 dans leurs



rapports d'ENV. La participation des acteurs non étatiques aux mécanismes de gouvernance pour la mise en œuvre du Programme 2030 semble être une nouvelle pratique courante d'après les rapports d'ENV soumis en 2018. L'information sur les approches générales - politiques et programmes – soutenant les partenariats est cependant limitée.

En ce qui concerne les partenariats avec des acteurs non étatiques, les rapports publiés par les gouvernements dans ce domaine se sont améliorés entre 2018 et 2017. Les rapports d'ENV font généralement référence à des initiatives ou partenariats spécifiques lorsqu'il s'agit de la société civile, du secteur privé et du milieu universitaire. À quelques exceptions près, les rapports d'ENV ne font pas référence à l'environnement favorable à la société civile. Outre les contributions à la sensibilisation, l'émergence de coalitions nationales de la société civile a été citée par 15 des 88 rapports d'ENV publiés en 2017 et en 2018. L'émergence de coalitions nationales de la société civile au Programme 2030 est plus répandue qu'on ne le laisse entendre. Un rapport publié en 2018 par Together 2030 et par le Forum norvégien pour le développement et l'environnement a examiné les contributions des organisations de la société civile de 33 pays qui s'engagent dans des coalitions nationales axées sur le Programme 2030. Pour le secteur privé et le milieu universitaire, aucune pratique courante n'a été identifiée concernant les approches générales des gouvernements. Parmi les acteurs du secteur privé, l'adoption de programmes de récompenses par les associations de gens d'affaires pour promouvoir l'action et les partenariats au Programme 2030 semble être une pratique courante émergente. En 2019, les réseaux locaux du Pacte mondial des Nations Unies dans 17 pays décerneront à de jeunes professionnels le titre de *Pionnier des ODD*. Les rapports publiés sur les partenariats avec d'autres parties prenantes, telles que les jeunes, les bénévoles, les syndicats et les médias, ont tendance à être limités et axés sur des initiatives ponctuelles.

Un nombre limité de pays ont fait état d'approches spécifiques aux partenariats avec des partenaires de développement. Les pratiques courantes ne sont pas claires, bien que les rapports d'ENV de 2017 et 2018 suggèrent que les pays en développement recherchent des partenaires de développement à travers de l'aide financière et technique pour réaliser leurs priorités de développement et/ou soutenir la mise en œuvre générale du Programme 2030.

Comme indiqué dans la note d'information sur [le renforcement des capacités](#) de cette série, il est nécessaire d'améliorer les rapports sur les approches générales du partenariat pour la mise en œuvre du Programme 2030. Bien que l'on dispose de plus d'informations sur les partenariats que sur les efforts de renforcement des capacités, il faut plus d'exemples pour comprendre les pratiques courantes et les bonnes pratiques qui peuvent éclairer le partage des connaissances et l'apprentissage par les pairs.

Bonnes pratiques

Les rapports d'ENV et les entrevues avec des organisations de la société civile mettent en lumière les bonnes pratiques établies en matière de promotion de partenariats pour la mise en œuvre du Programme 2030. Ces bonnes pratiques comprennent l'établissement de politiques d'appui aux partenariats, notamment la promotion de partenariats dans les plans d'ensemble nationaux de développement durable ou dans les plans de mise en œuvre du Programme 2030. Certains pays ont également mis en place des arrangements institutionnels à l'appui des partenariats, en particulier sous la forme de structures de gouvernance multipartites et inclusives¹ qui supervisent la mise en œuvre du Programme 2030. D'autres exemples de bonnes pratiques suggèrent des mécanismes d'engagement multipartites qui rassemblent diverses parties prenantes, par l'entremise d'occasions en ligne et hors ligne, pour partager les connaissances, coordonner les efforts et promouvoir une collaboration accrue. De plus, un certain nombre de pays ont eu recours aux processus nationaux d'établissement des priorités et d'ENV pour promouvoir des partenariats multipartites, notamment pour la création de comités inclusifs pour orienter ces processus et pour la soumission d'un rapport d'ENV qui décrit, de manière systématique, les contributions apportées par un large éventail d'acteurs en plus du gouvernement national.²

La note d'information n'a recensé que peu d'exemples d'initiatives de financement gouvernementales pour les partenariats liés au programme 2030 dans les rapports d'ENV. Il y avait également peu d'information sur les initiatives visant à aider les parties prenantes à acquérir les compétences nécessaires pour travailler efficacement au sein et entre les secteurs.³ Enfin, des acteurs non étatiques font émerger de bonnes pratiques pour soutenir les partenariats en vue de la mise en œuvre du Programme 2030, dont notamment la création de coalitions de la société civile, de réseaux au sein du milieu universitaire et de plates-formes visant à promouvoir l'action du secteur privé.

¹ La note d'information sur [les mécanismes de coordination institutionnelle](#) de cette série fournit d'autres exemples de bonnes pratiques. Aucun exemple précis n'a été présenté ci-dessous.

² Un prochain rapport d'Action pour le développement durable, fondé sur une [enquête](#) menée auprès d'organisations de la société civile et d'autres organisations, montre que l'engagement des acteurs non étatiques dans les processus d'ENV a été largement inefficace. Les exemples de bonnes pratiques dans ce domaine sont donc particulièrement utiles pour éclairer les approches à venir.

³ Voir la note d'information sur [le renforcement des capacités](#) dans cette série.

L'examen n'a pas permis d'identifier un ensemble de bonnes pratiques émergentes concernant les partenariats qui intègrent spécifiquement les éléments transformateurs du Programme 2030, car les exemples sont limités. Néanmoins, un thème commun aux exemples ci-dessous est leur nature inclusive et participative.



UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU PARTENARIAT

Certains pays ont mis en place des cadres stratégiques et ont fait preuve de leadership pour soutenir les partenariats en vue de la mise en œuvre du Programme 2030. Le **Bhoutan** a utilisé son plan national de développement comme un outil efficace pour créer un environnement favorable aux partenariats en se focalisant sur les « trois C » - coordination, consolidation et coopération. Le plan comprend des efforts déployés pour un environnement favorable aux affaires et pour le renforcement des capacités des parties prenantes locales. Le cadre stratégique de la **République tchèque** pour le Programme 2030 prévoit la mise en place d'un cadre d'engagements volontaires pour gérer efficacement l'éventail des contributions des acteurs non étatiques et encourager les partenariats intersectoriels. Le plan national de la **Jamaïque** - [Vision 2030 Jamaïque](#) - appelle à la mobilisation des forces de toutes les parties prenantes pour parvenir au développement durable. Le gouvernement a publié une feuille de route pour informer les partenariats sur la sensibilisation et sur les commentaires recueillis auprès des citoyens. Le projet de feuille de route du **Laos** pour les ODD met l'accent sur des partenariats efficaces fondés sur des enjeux plutôt que sur une approche centralisée et planifiée. L'**Ouganda** a élaboré un cadre de coordination et [une feuille de route nationale des ODD](#). Bien qu'il y ait eu des problèmes de mise en œuvre, le cadre de coordination est une bonne pratique. Il établit des groupes de travail techniques qui couvrent tous les aspects de la mise en œuvre des ODD et incluent les institutions gouvernementales, les partenaires de développement, la société civile et le secteur privé. Lancée en 2018, la feuille de route nationale des ODD pour le développement vise également à créer un environnement favorable à une approche pansociétale de la mise en œuvre du Programme 2030 et comprend des références aux partenariats.

Dans le contexte du développement international, le **Canada** et le **Laos** ont établi des politiques qui visent à favoriser un environnement favorable au partenariat. [La Politique du Canada des partenariats avec la société civile pour l'aide internationale](#) énonce les principes directeurs pour renforcer les partenariats avec les acteurs nationaux, locaux et internationaux de la société civile au moyen de mesures réalisables pour établir des partenariats efficaces. Au **Laos**, [la Déclaration de Vientiane sur le partenariat pour une coopération efficace au développement](#) - un accord de partenariat

entre le gouvernement et les partenaires de développement pour la période 2016-2015 - aborde les questions relatives à la création d'un environnement favorable aux partenariats et comprend des engagements en faveur d'un environnement favorable pour la société civile et le secteur privé.



ESPACE DE COLLABORATION

Tel que mentionnée, l'inclusion d'acteurs non étatiques dans les mécanismes de gouvernance est une nouvelle pratique courante qui soutient l'engagement et les partenariats multipartites. Le rapport 2019 sur [la Progression de la mise en œuvre des ODD au niveau national](#) a montré une augmentation du nombre de pays qui ont inclus des acteurs non étatiques dans les mécanismes formels de gouvernance. Cette tendance favorise l'appropriation du Programme 2030 par l'ensemble de la société et offre des possibilités d'établir des relations et d'instaurer la confiance entre les secteurs pour des approches de mise en œuvre multipartites inclusives.

L'examen a révélé des initiatives spécifiques visant à promouvoir le partenariat en dehors des mécanismes de gouvernance. Le gouvernement d'**Arménie**, en partenariat avec le bureau de pays des Nations Unies, a lancé le [Laboratoire d'innovation des ODD en Arménie](#) pour exploiter le potentiel des grandes données et mettre au point un [baromètre des ODD](#) pour suivre le soutien financier accordé aux partenariats public-privé et aux partenariats avec la société civile. Cette initiative est un exemple de l'appui du public à l'égard de la gestion de la complexité des partenariats par le suivi.

Il existe en **Belgique**, en **Finlande**, en **Grèce**, en **Pologne** et aux **Pays-Bas**, des initiatives visant à promouvoir une approche pansociétale de la mise en œuvre du Programme 2030 et des partenariats en mettant l'accent sur les engagements individuels des acteurs non étatiques. Fondée en juin 2015 en **Belgique**, [The Shift](#) est une plateforme qui rassemble environ 410 entreprises, organisations non gouvernementales et autres acteurs pour promouvoir les partenariats et les modèles d'affaires durables, notamment par le biais de la [Charte belge des ODD](#) qui engage les signataires à faire progresser et à internaliser les ODD. [L'engagement de la Société au développement durable](#) de la **Finlande** promeut et présente des actions concrètes menées par les institutions gouvernementales, la société civile, le secteur privé et d'autres acteurs pour mettre en œuvre les ODD et il a également été utilisé pour encourager les partenariats tant sectoriels qu'intersectoriels. Lancé en partenariat avec les partenaires sociaux de tous les secteurs en **Grèce**, [Sustainable Greece 2020](#), qui compte une participation de 10 000 citoyens, encourage les organisations à intégrer le développement durable dans leurs opérations,

notamment par le biais d'un [programme de prix](#) et de partenariats. Créé en 2017, le Partenariat pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable de la **Pologne** réunit des représentants de divers horizons pour promouvoir des partenariats intersectoriels et entreprendre des initiatives grâce à une planification conjointe et participative. La [Charte des ODD](#) aux **Pays-Bas** a d'abord été une initiative du secteur privé visant à promouvoir les engagements et les partenariats concernant les ODD. Plus de 100 organisations s'y sont inscrites, y compris des institutions gouvernementales.

Les processus des ENV offrent aux gouvernements l'occasion de renforcer et de mettre en valeur les partenariats dans le cadre du programme 2030. Les rapports d'ENV de la **Belgique**, du **Canada**, de **Chypre**, du **Danemark**, de l'**Égypte**, de la **Grèce**, de la **Jamaïque**, de **Malte**, du **Nigéria**, de la **Slovénie** et de l'**Uruguay** contiennent soit des contributions écrites d'acteurs non étatiques ou présentent systématiquement les efforts de ceux-ci tout au long des rapports. Au-delà de l'intégration des contributions des acteurs non étatiques dans les rapports d'ENV, certains pays ont adopté une approche participative pour rédiger leurs rapports d'ENV. La **Lituanie** a créé un groupe d'experts composé d'institutions gouvernementales, d'organisations non gouvernementales et de municipalités pour rédiger son rapport d'ENV. Le rapport d'ENV du **Paraguay** a été produit en collaboration entre les institutions gouvernementales, les organisations de la société civile, le secteur privé et d'autres acteurs. La **Roumanie** a créé un groupe de travail ouvert composé de fonctionnaires du gouvernement, de représentants de la société civile et d'universitaires pour préparer son rapport d'ENV.



APPUI AUX PARTENARIATS

Les rapports d'ENV présentent un large éventail de partenariats avec des acteurs non étatiques qui soutiennent le développement durable. Toutefois, la mesure dans laquelle des partenariats ont été établis à la suite du Programme 2030 est moins claire. Les rapports d'ENV ont tendance à mettre en évidence les partenariats existants et ceux en cours, avec peu d'exemples de pays développant des mécanismes de partenariat spécifiques liés aux subventions de développement durable qui fournissent un financement et un soutien spécifiques aux partenariats liés aux ODD. Au **Canada**, l'[unité des ODD](#) gère un programme de financement qui a fourni une série de subventions à des organismes canadiens pour promouvoir la sensibilisation au Programme 2030 et pour aider aux consultations sur la [Stratégie nationale pour le Programme 2030](#) du Canada en 2019. Les **Pays-Bas** ont mis en place un Fonds de partenariat pour les ODD afin de soutenir les progrès réalisés dans les pays en développement en ce qui concerne l'ODD 2 sur la Faim «

zéro », l'ODD 8 sur le travail décent et la croissance économique, et l'ODD 17 sur les partenariats pour la réalisation des objectifs. Selon le rapport d'ENV de la **Slovaquie**, le gouvernement a lancé un programme de micro-subventions pour soutenir les petits projets des communautés locales, des écoles et des acteurs de la société civile qui relèvent les défis du développement durable.

Au niveau mondial, un certain nombre d'initiatives présentent des partenariats et des mécanismes de financement pour faire progresser le Programme 2030. Le [Fonds pour la réalisation des objectifs du développement durable](#) réunit les agences des Nations Unies et les secteurs public et privé pour créer des partenariats multipartites. [SDG Funders](#), une initiative de la fondation privée Foundation Center, rassemble les informations sur la manière dont les fondations soutiennent les ODD, suggérant que plus de 112 milliards de dollars US ont été alloués pour soutenir les ODD depuis 2016. L'[Initiative pour des solutions d'action de données locales](#), du Réseau de solutions de développement durable, a établi une [initiative de microfinancement](#) pour promouvoir le suivi des ODD au niveau local.

En ce qui concerne le renforcement des capacités pour soutenir les partenariats multipartites, l'examen des rapports sur les ENV et les entretiens avec les organisations de la société civile n'ont pas permis d'identifier des exemples précis. Néanmoins, les partenariats multipartites exigent de nouvelles capacités individuelles et institutionnelles. Bien qu'un certain nombre d'organisations aient mis au point des trousseaux d'outils et des ressources spécifiques pour promouvoir les bonnes pratiques dans les partenariats multipartites afin de faire progresser les ODD, notamment l'Initiative « [The Partnering Initiative](#) » et le centre de ressource pour les partenariats « [Partnerships Resource Centre](#) », les gouvernements ont également un rôle à jouer pour aider les acteurs non étatiques à développer leur capacité à établir des partenariats tant sectoriels qu'intersectoriels compte tenu de la nécessité d'une approche pansociétale pour la mise en œuvre du programme 2030.



BONNES PRATIQUES SECTORIELLES

Société civile

Des entretiens avec des organisations de la société civile ont mis en lumière les bonnes pratiques émergentes des coalitions nationales de la société civile au Programme 2030. La [Citizen's Platform for SDGs, Bangladesh](#) - une plateforme de la société civile au **Bangladesh** qui génère des connaissances pour soutenir la mise en œuvre de du Programme 2030 - a été utile pour engager le gouvernement et le secteur privé sur les questions de développement durable, ce qui a conduit à des efforts de

collaboration. En **Hongrie**, la Table ronde des organisations hongroises de la société civile pour les objectifs de développement durable a pris des mesures pour engager près de 100 organisations de la société civile ayant des capacités limitées à lier leurs efforts aux ODD, qui sont présentés sur un [site Web](#) dédié. Ces travaux ont servi de base à des discussions avec le gouvernement et ont aidé à élaborer des approches plus cohérentes pour la mise en œuvre du Programme 2030. Au **Portugal**, [les organisations de la société civile](#) pour le développement international ont collaboré avec le Centre régional d'information des Nations Unies pour établir des liens avec des plateformes qui représentent diverses parties prenantes telles que les femmes, les jeunes et les syndicats dans le cadre du Programme 2030, pour former un Forum de la société civile sur les ODD. Le forum sert de coalition de coalitions et a jeté les bases pour instaurer la confiance et établir des relations entre les différents groupes de la société civile. Enfin, les organisations de la société civile en **Ouganda** ont créé un [groupe de référence inclusif sur le Programme 2030](#) qui rassemble diverses organisations de la société civile pour organiser et établir des partenariats autour des ODD. Par le biais de réunions régulières, le groupe a organisé les efforts de la société civile et a engagé de manière structurée les gouvernements, les partenaires de développement et le secteur privé.

Secteur privé

Les programmes de prix visant à promouvoir la durabilité au sein du secteur privé semblent être une nouvelle pratique courante. Certains pays ont également mis en place des plateformes spécifiques pour promouvoir les partenariats avec le secteur privé. Créé en 2015,

le projet [Open 2030](#) est une plateforme d'affaires au **Japon** qui offre des opportunités d'apprentissage aux entreprises membres pour identifier et mettre en œuvre des modèles d'affaires durables, notamment en partenariat avec des entrepreneurs sociaux, la société civile, les institutions gouvernementales et d'autres entreprises. Au **Liban**, le Réseau du Pacte mondial des Nations Unies du Liban a lancé en 2017 un [Conseil des ODD](#) composé de représentants du secteur privé qui s'est engagé à défendre les ODD, à forger des partenariats et à mobiliser des ressources pour la mise en œuvre du Programme 2030.

Milieu universitaire

L'**Australie** et la **République dominicaine** ont vu l'établissement de réseaux universitaires déterminés à soutenir le Programme 2030 par l'enseignement supérieur. Suite à l'engagement national pris par les universités australiennes de mettre en œuvre les ODD, un certain nombre d'universités ont commencé à intégrer les ODD dans leurs documents stratégiques et leurs programmes d'enseignement et diverses universités ont créé des instituts et des facultés ayant des liens clairs avec le Programme 2030. En **République dominicaine**, le système des Nations Unies, le Ministère de l'économie, de la planification et du développement, l'Association dominicaine des recteurs d'université et l'Association dominicaine des universités ont signé un [accord](#) visant à promouvoir le rôle du milieu universitaire dans la mise en œuvre du Programme 2030. Tous les établissements d'enseignement supérieur du pays se sont engagés à apporter leur contribution par le biais de la recherche, du suivi et de l'évaluation, des programmes et des partenariats multipartites.



Photo: BCCIC, 2018



Recommandations

Cette note d'information présente une gamme d'approches pour soutenir les partenariats en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 par le biais d'une analyse des efforts visant à promouvoir un environnement favorable aux partenariats, aux espaces de collaboration et à des partenariats spécifiques. Plusieurs recommandations ressortent de cette analyse.

Soutenir une approche pansociétale de la mise en œuvre du Programme 2030 en créant un environnement favorable, notamment par des politiques qui favorisent les partenariats multipartites ainsi que le leadership et la coordination du gouvernement.

Les cadres juridiques et politiques peuvent miner la capacité des acteurs non étatiques à organiser, à nouer des partenariats et à contribuer au développement durable. En plus de veiller à ce que la législation et les politiques existantes contribuent à créer un environnement favorable aux partenariats, les plans nationaux de mise en œuvre du Programme 2030 devraient faire référence aux partenariats multipartites et prévoir des dispositions pour soutenir une approche pansociétale de la société, notamment en déterminant comment les institutions gouvernementales vont diriger la création de partenariats multipartites, coordonner les contributions des acteurs non étatiques, mobiliser les parties prenantes et les ressources nécessaires pour collaborer.

créer un espace de collaboration tant sectoriel qu'intersectoriel par l'inclusion d'acteurs non étatiques dans les arrangements formels de gouvernance ainsi qu'à un engagement multipartite institutionnalisé et ad hoc.

L'inclusion d'acteurs non étatiques dans les arrangements formels de gouvernance témoigne de l'engagement en faveur d'une approche pansociétale de la mise en œuvre du Programme

2030 et sert de base pour une collaboration intersectorielle. Des mécanismes d'engagement multipartite ad hoc et institutionnalisés peuvent permettre la participation d'un plus large éventail de parties prenantes au-delà des mécanismes de gouvernance, ainsi que des occasions de discussion et de collaboration sur des éléments spécifiques du Programme 2030, tels que des activités liées à des objectifs spécifiques ou à des étapes de la mise en œuvre du Programme comme l'établissement de priorités nationales. L'inclusion des acteurs non étatiques dans les efforts de communication d'informations aux niveaux national, régional et mondial offre également l'occasion de promouvoir la collaboration et de présenter une approche pansociétale de la société pour faire progresser le Programme 2030.

Mettre en place des mécanismes pour faciliter et renforcer les partenariats multipartites, notamment en fournissant des financements accessibles et en renforçant les capacités.

De nombreux acteurs non étatiques contribuent au développement durable en établissant leurs propres engagements au Programme 2030 en fonction des ressources et des capacités existantes. Les acteurs non étatiques devraient être encouragés à continuer de développer leurs propres contributions, y compris en partenariat avec d'autres acteurs. Parallèlement, les gouvernements ont un rôle important à jouer pour faciliter et promouvoir les partenariats, notamment en fournissant des financements et en renforçant les capacités pour permettre aux acteurs non étatiques d'élargir les initiatives réussies, d'innover et de collaborer efficacement.

Promouvoir les partenariats qui contribuent aux éléments transformateurs du Programme 2030, y compris le fait de ne laisser personne de côté, les approches intégrées, l'équité intergénérationnelle et le progrès à l'intérieur des frontières planétaires.

Les gouvernements peuvent jouer un rôle essentiel en encourageant les partenariats qui contribuent aux éléments transformateurs du Programme 2030. Ce rôle comprend des efforts pour réunir diverses parties prenantes en vue d'échanges intersectoriels et de partage des connaissances, ainsi que l'apport de financement et d'autres ressources pour renforcer les capacités pour des efforts collaboratifs qui soutiennent spécifiquement les éléments transformateurs.

Adopter une approche inclusive du partenariat multipartite en soutenant les partenariats avec différents acteurs, y compris les institutions gouvernementales, la société civile, les communautés locales, les milieux universitaires, les médias et le secteur privé.

Une approche pansociétale du Programme 2030 reconnaît les précieuses contributions apportées au développement durable par un large éventail de parties prenantes. Les efforts visant à promouvoir des partenariats multipartites devraient être inclusifs et tenir compte des rôles et des contributions potentielles que différents acteurs non étatiques peuvent apporter, en collaboration notamment avec d'autres acteurs.

Partenaires selon des normes élevées.

Les bonnes pratiques en matière de partenariats efficaces sont bien établies. Elles visent à s'assurer que les partenariats sont fondés sur les besoins, les intérêts et les avantages comparatifs des différentes parties prenantes, avec des objectifs, des rôles et des responsabilités clairement définis, et structurés de manière à permettre le suivi de la réussite, la communication, la souplesse et la correction des cours.